JANVIER '20/N° 1

GREENFO

LE MAGAZINE DES VERTS SUISSES

LES VERTS
VERTS.CH

› ÉLECTIONS DU CONSEIL FÉDÉRAL : LA STABILITÉ A BESOIN DE CHANGEMENT 3
› APRÈS LES #ELECTIONSCLIMAT2019, LA MOBILISATION RESTE ESSENTIELLE 5
› VOTATION DU 9 FÉVRIER 6

UTILISER NOTRE FORCE

A gauche : de nombreux problèmes ne peuvent être résolus qu'au niveau international. La collaboration avec les Verts européens (ici avec Robert Habeck, co-président des Verts allemands) et les Verts mondiaux n'en est que plus importante.

Photo de couverture : Le groupe des VERTS a débuté la nouvelle législature 2019-2023. Composé de 22 élues, il contribue largement à une meilleure représentation des femmes au Conseil national et aux Etats. Et les VERTS assument, avec Irène Kälin, désormais la deuxième vice-présidence du Conseil national.

TRANSFORMER AU LIEU DE BLOQUER !

En automne 2019, nous avons écrit une page d'histoire. Au record réalisé au Conseil national (17 sièges supplémentaires pour les VERTS) s'est ajouté un record au Conseil des Etats (4 sièges supplémentaires et, pour la première fois, la création d'un groupe parlementaire à la chambre haute).
Nous n'avons jamais été autant de femmes. Nous n'avons jamais été autant en faveur de l'environnement. Nous n'avons jamais été autant de jeunes. Et nous avons un mandat très clair : nous avons été élu-e-s pour dissocier richesse et destruction de la nature et pour renforcer l'équité sociale, l'ouverture, la démocratie et les droits humains. Et nous ferons tout pour répondre à ces attentes.
Ce ne sera pas facile. Les premières décisions du nouveau Parlement l'ont déjà montré. Pas de soutien accru aux cantons pour revitaliser leurs cours d'eau. Pas de loi transitoire pour optimiser la protection du climat avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le CO_2 (voir page 5). Et même les fonds alloués à l'égalité n'ont pas été augmentés.

Au plan international aussi, les efforts pour protéger le climat sont au point mort. Lors de la conférence de l'ONU sur le climat à Madrid, de nombreux gouvernements ont fait fi tant des protestations des jeunes du monde entier que des derniers résultats de la recherche sur le climat. Pourtant le temps nous est compté.

En cette période de bouleversements, les VERTS étaient prêts à assumer des responsabilités gouvernementales. Mais le Parlement a préféré défendre l'ancienne répartition du pouvoir plutôt que de répondre au désir de changement de la population. Même si les élections du climat n'ont pas encore permis aux VERTS d'entrer au Conseil fédéral, nous ferons avancer la transformation urgente de l'économie et de la société vers un avenir respectueux du climat. Augmenter la pression avec les mouvements sociaux. Montrer des solutions, jusque dans les cantons et les communes. En finir avec les blocages !

Regula Rytz
présidente des VERTS suisses,
conseillère nationale BE
@RegulaRytz

Impressum

Greenfo - Le magazine des VERTS suisses
Waisenhausplatz 21, 3011 Berne
031 326 66 00
www.verts.ch – verts@verts.ch
Tirage : 3200 exemplaires
Rédaction : Natalina Töndury
Traduction : Madeleine Zbinden, France Manghardt
Mise en page : Roman Gugger
Imprimerie : Bubenberg Druck
Photos : Simon Vogel (p. 2), Kuno Schläfli (p. 3), Unsplash (p. 4 & 7), Ben Zumbühl (p. 8), Béatrice Devènes (p. 1, portraits p. 3, 5, 6), màd (p. 8, portraits p. 4, 6, 7)
Paraît 4x par année
Abonnement annuel : CHF 20.- (compris dans la cotisation de membre)
Soutenez les VERTS en versant un don !
IBAN CH02 0900 0000 8002 6747 3 ou www.verts.ch/faire-un-don

BIENVENUE AU CLUB !

Historique : lors des #ElectionsClimat2019, les VERTS ont quasi triplé leur représentation au Parlement fédéral. C'est essentiel. Et pourtant, une forte présence Verte au Parlement ne suffira pas à rendre la Suisse plus verte, plus sociale ni plus ouverte. Votre engagement, chères lectrices, chers lecteurs, reste fondamental.

Descendez dans la rue pour demander des mesures de protection du climat cohérentes. Discutez avec votre entourage. Et soutenez financièrement notre travail. Par exemple, en adhérant au Club des amies et amis des VERTS. En tant que membre du club, vous nous soutenez en versant un don annuel de 100 francs ou plus. A partir de 500 francs, vous serez invité-e aux rencontres des VERTS, telles que l'apéritif de Noël du groupe parlementaire.

Pour adhérer : **www.verts.ch/club-verts.** Mille mercis pour votre soutien !

LA STABILITÉ A BESOIN DE CHANGEMENT

De gauche à droite, personne n'a vraiment contesté la revendication des VERTS à un siège au Conseil fédéral. Et personne n'a pu vraiment non plus remettre en cause l'aptitude de Regula Rytz à occuper ce poste. Malheureusement, seul se maintenir au pouvoir a finalement compté.

Les VERTS ne sont pas un accident de parcours. Depuis 1987, nous sommes le plus grand parti non-gouvernemental de Suisse. Depuis des décennies, nous gouvernons villes et cantons. Et depuis 100 ans, depuis que la Suisse connaît le système de vote à la proportionnelle, aucun parti n'a jamais gagné autant de sièges que nous lors des dernières #ElectionsClimat2019. L'électorat nous a confié une mission claire : défendre envers et contre tout une protection du climat qui soit sociale, l'égalité et une société solidaire, opposée au populisme de droite et à l'exclusion. Les VERTS prennent cette mission au sérieux. Or, nous étions – et sommes toujours – prêts à l'assumer au niveau gouvernemental.

Une salle comble lors de la projection publique des élections du Conseil fédéral organisée par les VERTS du canton de Berne au centre culturel PROGR.

Lors de l'élection du Conseil fédéral du 11 décembre 2019, nous avons présenté Regula Rytz, le visage-même du succès Vert. Regula Rytz, qui n'a cessé de prouver que conviction et compétences, cohérence et collégialité peuvent être complémentaires.

Nous avons présenté une candidature bien qu'il n'y ait aucune vacance au Conseil fédéral. Car ce n'est pas pour rien que le Conseil fédéral est renouvelé tous les quatre ans. Cela permet, du moins en théorie, aux élections parlementaires d'avoir un impact. De faire en sorte que si on élit le Conseil fédéral, c'est réellement pour le renouveler en tenant compte de la volonté des électrices et électeurs.

Le tout vaut plus que la somme de ses parties, disait déjà Aristote. C'est le secret de la Suisse. Et le secret de la concordance : que tous les grands partis, avec leurs positions, convictions et valeurs divergentes, forment un collège gouvernemental cherchant des solutions de manière collégiale. Car un large soutien engendre la stabilité, en dépit des alliances changeantes et des nombreux partis.

Stabilité ou maintien du pouvoir ?

Stabilité grâce à l'implication de toutes les grandes forces politiques, telle était, à l'époque, l'idée de la formule magique. Pourtant, l'Assemblée fédérale n'a pas respecté les attentes de l'électorat. Elle a confondu stabilité et pur maintien au pouvoir. La vraie stabilité suppose une ouverture au changement. Car le fondement de cette stabilité repose sur la large représentation de la population – dans toute la diversité de ses opinions – au Conseil fédéral. Si on exclut plus de 30% des votant-e-s, on affaiblit le concours des idées au sein du collège gouvernemental, si important face aux défis de notre époque. Des défis d'autant plus grands que le temps presse.

Après les élections, Regula Rytz a déclaré : « Les VERTS ne lâchent rien. Et nous saluons le fait de voir enfin les rapports de force bouger. Les partis présents au Conseil fédéral ont promis de nouvelles règles du jeu pour une meilleure représentation au gouvernement d'un paysage politique mouvant. Nous y parviendrons à la prochaine occasion ! »

Balthasar Glättli
président du groupe parlementaire
@bglaettli

POUR DES MULTINATIONALES RESPONSABLES

Le Parlement a un nouveau visage. Malgré tout, l'avènement d'un contre-projet crédible à cette initiative reste peu probable. Les VERTS sont prêts à s'engager aux côtés des initiant-e-s dans la campagne de votation.

Que les multinationales ayant leur siège en Suisse ne puissent plus violer les droits humains ou détruire l'environnement en toute impunité est une évolution juste et logique. Les citoyen-ne-s en Suisse pourront ainsi consommer sereinement sans craindre les dégâts causés par leurs achats à l'autre bout du monde. En outre, il n'est pas acceptable que les comportements irresponsables soient aujourd'hui récompensés et représentent un avantage concurrentiel pour les multinationales sans scrupules face aux entreprises qui font des affaires en respectant les droits humains et l'environnement.

Les associations de défense des consommateurs soutiennent d'ailleurs cette initiative qui permettra une consommation plus responsable et soumet l'ensemble des entreprises aux mêmes règles.

Surtout ne rien changer

Selon les réponses au questionnaire smartvote, le Conseil national serait même en majorité favorable à l'initiative pour des multinationales responsables soutenue par une large coalition d'ONG de droits humains et de protection de l'environnement. Tant mieux ! Mais arrivera-t-il à accoucher d'un contre-projet crédible ? Peu probable.

Le Conseil national a accepté par deux fois un contre-projet indirect à l'initiative qui prévoit des règles minimales contre les plus graves violations des droits humains commises par des multinationales. Une fois n'est pas coutume lors de cette dernière législature, la chambre basse a ainsi été plus raisonnable que la chambre haute. En effet, en soutenant une mesure dilatoire du sénateur PLR Noser, le Conseil des Etats a repoussé, lors de la session d'automne 2019, à nouveau sa décision sur l'initiative. Les VERTS se sont insurgés contre ce procédé. La conseillère fédérale Karin Keller Sutter a ensuite proposé d'enjoindre les multinationales à publier un rapport sur leurs efforts éventuels. À bien plaire, car la mesure ne serait pas obligatoire. Et pendant la session d'hiver 2019, le Conseil des Etats a finalement décidé de soutenir le contre-projet vide et sans effet réel de la conseillère Keller Sutter, dépouillé du mécanisme de responsabilité, dans lequel les personnes qui subissent des dommages n'ont aucun accès à des réparations.

Cela revient donc à défendre le statu quo. Or ce dernier est inacceptable : des multinationales comme Glencore expulsent des paysannes de leurs terres et Syngenta exporte des pesticides toxiques en Inde, alors qu'ils sont interdits chez nous depuis longtemps.

Rendez-vous en 2020

Lors de la session de printemps 2020, le dossier retourne au Conseil national. S'il maintient son soutien à son propre contre-projet, les initiant-e-s retireront leur initiative. S'il décide de soutenir le contre-projet alibi de la conseillère fédérale, le peuple votera, vraisemblablement en automne 2020. Economiesuisse fourbit déjà ses armes et en fait un de ces combats principaux pour 2020. Les initiant-e-s et leurs soutiens, dont les VERTS font largement partie, ne sont pas en reste, et l'engagement de la population se fait sentir avec la création de comités locaux dans tout le pays.

Sophie Michaud Gigon
conseillère nationale VD
@smichaudgigon

METTRE EN ŒUVRE LE MANDAT !

Il s'agit maintenant de mettre en œuvre le mandat électoral du 20 octobre. Les VERTS veulent des mesures efficaces en faveur du climat.

Grâce à leur groupe parlementaire renforcé, les VERTS veulent mener une politique climatique efficace et équitable lors de cette nouvelle législature, afin d'atteindre l'objectif de la neutralité carbone d'une manière rapide et socialement supportable. Le sommet interpartis pour le climat que les VERTS ont proposé au soir du 20 octobre doit construire des passerelles afin de rendre enfin majoritaires des mesures ambitieuses. Nous sommes en train de préparer ce sommet de concert avec les autres partis et les milieux scientifiques. Il devrait avoir lieu avant l'été 2020.

Où en est la loi sur le CO_2 ?

Dans son ancienne composition, la commission de l'environnement du Conseil national (CEATE-N) a décidé que les débats relatifs à la loi sur le CO_2 ne devaient s'achever que lorsque les parlementaires (ré)élu-e-s en octobre 2019 auraient repris la relève au sein de la commission. Par conséquent le National va probablement pouvoir arrêter la nouvelle loi lors de la session de printemps. Les VERTS veilleront à ce qu'il traite rapidement la loi, afin qu'elle puisse entrer en vigueur début 2021, soit à l'échéance de l'actuelle loi. Et à ce que les améliorations décidées en automne par le Conseil des Etats soient au moins conservées.

Or, même les mesures et les objectifs que le Conseil des Etats a décidés dans son projet de loi sont insuffisants pour répondre efficacement au dérèglement climatique. Les VERTS espèrent pouvoir déjà l'améliorer dans un premier temps, mais il faudra dans tous les cas aller plus loin, notamment dans les domaines des énergies renouvelables, du trafic aérien, des marchés publics, de l'agriculture, des transports et de la finance. Des mesures supplémentaires dans ces secteurs doivent être élaborées avec soin et suivre la procédure ordinaire de mise en consultation et de travail législatif avant d'entrer en vigueur.

Nécessité de la mobilisation pro-climat

Le vent politique contraire reste fort, même après le succès électoral historique d'octobre. On a pu le constater dès le premier jour de la session d'hiver 2019, lorsque le Conseil des Etats a refusé de reconduire des instruments essentiels de la loi actuelle sur le CO_2 en tant que solution transitoire, au cas où la révision totale de la loi ne pouvait pas entrer en vigueur début 2021. Cette solution transitoire aurait été essentielle : elle aurait comblé une éventuelle – et pour le climat désastreuse – lacune législative.

Nous devons donc ne pas relâcher nos efforts ! Le mouvement de grève pour le climat, les #ElectionsClimat2019 et le dépôt récent de l'initiative pour les glaciers nous renforcent. Mais il faut continuer à faire pression à tous les niveaux et déposer initiatives et interventions parlementaires pro-climat dans les cantons et les communes. Ces quatre prochaines années seront décisives pour sortir de la crise climatique. On ne peut pas se permettre de perdre à nouveau une législature : le climat n'attend pas !

Adèle Thorens
conseillère aux Etats VD
@adelethorens

AFIN QUE SE LOGER DEMEURE ABORDABLE

Le 9 février, les VERTS diront Oui à l'initiative « Pour davantage de logements abordables », qui veut encourager les coopératives d'habitation. Voici les principaux arguments pour convaincre les sceptiques.

🤔 **Il y a assez de coopératives d'habitation !**
🤓 Malheureusement pas. Bien que la demande de tels logements augmente, leur part de marché diminue (5%).

🤔 **Le marché se régule lui-même.**
🤓 Bien sûr que non : les loyers ne cessent d'augmenter, alors qu'ils devraient diminuer. Le marché libre produit des logements trop chers car il a soif de rendement. Or, se loger est un droit fondamental et un bien dont chaque être humain a besoin.

🤔 **Le marché du logement est en train de se détendre !**
🤓 A l'échelle suisse, oui. Mais là où les loyers explosent – agglomérations, centres urbains et régions touristiques, la situation demeure tendue.

🤔 **Pourquoi ne pas encourager directement les personnes au budget modeste ?**
🤓 Les communes, via les prestations complémentaires (PC) et l'aide sociale, dépensent chaque année plus d'un milliard de francs au titre d'aide au logement. Dès lors, pour que les faibles revenus ne doivent pas payer de loyers surfaits (quelque peu compensés parfois par les PC), il faut encourager les logements abordables, c'est-à-dire soustraits à la spéculation.

Pour en savoir plus :
www.logements-abordables.ch

Oui à davantage de logements abordables.

stop à la spéculation!

Céline Vara
conseillère aux Etats NE
@VaraCeline

POUR UNE PROTECTION CONTRE LES DISCRIMINATIONS

En disant Oui à l'extension de la norme pénale contre le racisme, nous protégeons les personnes LGBTIQ* de la haine, du dénigrement et des discriminations. Il est grand temps !

Dramatique, mais toujours vrai : celui ou celle qui, en Suisse, incite à la haine contre les lesbiennes, gays ou bisexuel-le-s, ne peut pas être poursuivi-e en justice. La diffamation et le dénigrement sont permis chez nous. Seule une personne attaquée ou insultée peut se défendre. Mais si le dénigrement est dirigé contre un groupe comme « les homosexuels », la législation actuelle est insuffisante.

En disant Oui il y a une année à l'ajout du critère « orientation sexuelle » à la norme pénale contre le racisme, le Parlement entendait combler cette lacune. Le dénigrement des personnes homosexuelles ou bisexuelles doit pouvoir être poursuivi en justice au même titre que la haine en raison de la couleur de la peau.

Une évidence ? !

Que le dénigrement ne devrait pas rester sans suite relève de l'évidence – non ? Apparemment non. Le référendum, lancé par l'Union démocratique fédérale et les Jeunes UDC, a abouti. L'UDC recommande le Non. Via une interprétation grossière de la liberté d'expression, ils veulent banaliser le dénigrement et les discriminations.
Il ne reste ainsi qu'une chose à faire non seulement pour la communauté LGBTIQ* mais aussi pour une Suisse ouverte : contre toute forme de discrimination, faisons sortir un Oui clair et net des urnes le 9 février prochain !

Pour en savoir plus :
www.contre-les-discriminations-oui.ch

Michael Töngi
coordinateur du réseau LGBTIQ* Vert,
conseiller national LU
@mtoengi

AVIONS DE COMBAT PAS DE CHÈQUE EN BLANC

Six milliards de francs devraient être dépensés pour de nouveaux avions de combat. C'est d'autant plus absurde qu'en 2014, le peuple a déjà clairement refusé l'achat de nouveaux avions, alors pour trois milliards de francs. Signez maintenant le référendum !

Si cela ne tenait qu'au Conseil fédéral et au Parlement, la population devrait accepter de dépenser six milliards de francs pour de nouveaux avions de combat, sans même savoir combien d'avions, de quel type et produits par quel pays seraient financés par cette somme immense. En d'autres termes : il lui est demandé de signer un chèque en blanc, alors même que de nouvelles mesures d'austérité ne cessent d'être imposées dans le domaine social. Pour nous, les VERTS, c'est absolument inacceptable !

Le Conseil fédéral fait également fausse route eu égard à la politique de paix et à la politique climatique : en prolongeant l'engagement des F / A-18 jusqu'en 2035, la police de l'air peut tout à fait remplir sa mission. L'achat de nouveaux avions de combat est donc inutile. Entourée de pays amis, la Suisse doit arrêter de dépenser des milliards pour des guerres surannées et se concentrer sur son rôle de médiatrice de paix. Il s'agit aussi d'enfin prendre conscience des menaces réelles, telles que le réchauffement climatique et les cyber-risques. C'est là qu'il s'agit maintenant d'investir.

AUX MILLIARDS POUR DES AVIONS DE COMBAT

Nous, les VERTS, avons lancé le référendum contre l'achat d'avions de combat avec le GSsA et une large alliance.

Signez-le maintenant !
www.verts.ch/avionsdecombat-non

Fabien Fivaz
conseiller national NE
@ffivaz

LES VERTS OU L'ÉCOLOGIE POLITIQUE

Faire de la politique avec plaisir mais pas pour se faire plaisir. Depuis 1979, les Vert-e-s portent les revendications du mouvement écologiste au Parlement. Et ce n'est pas fini.

La création du Parti écologiste suisse, devenu ultérieurement les VERTS, découle d'un constat : la voix des mouvements pour la protection de l'environnement doit également se faire entendre dans les parlements. C'est pourquoi différents partis Verts cantonaux se sont fédérés en 1983 pour créer un parti national, entreprise à laquelle j'ai modestement contribué en m'occupant de la version en langue française des statuts. C'était dans la perspective des élections au Conseil national et pour permettre à Daniel Brélaz – qui y siégeait déjà depuis 1979 – de ne pas se sentir trop seul. J'étais loin d'imaginer qu'un quart de siècle plus tard, en 2007, j'allais être, avec Luc Recordon, l'un des deux premiers élus Verts au Conseil des Etats. Alors que je quitte cette fonction, je ferai trois constats en guise de bilan. Le premier c'est que le mouvement et le parti se renforcent mutuellement. Après que les Vert-e-s ont affirmé que l'écologie politique ne peut être que sociale, en faisant aboutir, en 1996, la double initiative « Retraite à la carte dès 62 ans » et « Taxer l'énergie et non le travail », la période de 2007-2019 a connu cinq initiatives Vertes : « Economie verte », « Sortie programmée de l'énergie nucléaire », « Aliments équitables », « Stopper le mitage du territoire » et celle dite « anti 4x4 » (ces deux dernières initiatives ayant été lancées par les Jeunes Vert-e-s). Chacune de ces initiatives a été portée par de larges milieux, a permis des débats sur des thématiques importantes et, parce que nous étions présents au Parlement, a suscité des avancées législatives.

Deuxième constat, les Vert-e-s se trouvent être souvent, aussi bien au Conseil national qu'au Conseil des Etats, la voix des sans-voix. On ne compte pas les interventions qui ont permis de faire entendre des revendications des milieux sociaux ou associatifs qui autrement auraient été ignorées.

Troisième constat : il faut convaincre et trouver des alliances pour obtenir une majorité. L'équipe renforcée des Vert-e-s qui siège désormais à Berne, par ses convictions, ses compétences et son engagement a les atouts nécessaires pour y parvenir. Redoutable responsabilité et, aussi, passionnant défi. Bien chères et chers ami-e-s, nous sommes de plus en plus nombreux et nombreuses à vous soutenir. Bon vent !

Rober Cramer
ancien conseiller aux Etats GE
@RobertCramer_GE

LES VERTS AU CONSEIL DES ÉTATS

Merci, Robert, pour ton énorme engagement au sein des VERTS ! Et voici notre nouvelle équipe du Conseil des Etats (de gauche à droite) :

- Adèle Thorens Goumaz, Vaud
- Maya Graf, Bâle-Campagne
- Lisa Mazzone, Genève
- Céline Vara, Neuchâtel
- Mathias Zopfi, Glaris